

Reprise de la danse – protocole sanitaire

La reprise de la danse est actuellement autorisée au niveau national, et la mairie de Basse-Goulaine a rouvert les salles depuis le milieu de l'été. Les Ballerines du Marais sont donc en mesure de faire leur rentrée.

Cependant, dans le contexte épidémique qui reste d'actualité, l'association met en place un protocole sanitaire s'appuyant sur les recommandations de la Fédération Française de la Danse, et soumis à une obligation de moyens, afin d'organiser une reprise de la danse dans des conditions les plus sécuritaires possibles.

1. Risque médical :

Une consultation médicale s'impose pour toute personne ayant contracté la COVID 19, ou ayant été en contact avec des malades confirmés.

Une reprise progressive est conseillée après une longue période d'inactivité sportive. Les personnes ayant une santé fragile sont invitées à consulter un médecin avant toute reprise d'activité sportive.

Les symptômes devant faire arrêter l'activité et consulter un médecin sont rappelés :

- Douleur dans la poitrine.
- Essoufflement anormal.
- Palpitations.
- Variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort.
- Perte brutale du goût et/ou de l'odorat.
- Fatigue anormale.
- Température supérieure ou égale à 38°C au repos à distance de l'activité.
- Reprise ou apparition d'une toux sèche.

2. Aménagement des espaces et de l'accueil

La contenance de la salle nous permet d'accueillir des groupes de 15 élèves dans le respect des distanciations physiques préconisées. Lors du temps statique à la barre, une place sera attribuée à chaque élève.

Les vestiaires seront ouverts, mais avec une capacité limitée pour le respect des distanciations physiques : pas plus de 2 personnes en même temps dans le petit vestiaire, et 3 personnes dans le grand vestiaire. Les douches seront fermées.

Afin de faciliter les arrivées et les départs, nous demandons aux élèves d'arriver déjà en tenue, et de repartir en tenue, dans la mesure du possible.

Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans les locaux.

L'entrée se fera par le hall, et la sortie par la porte annexe (donnant sur le chemin) afin que les élèves de deux cours ne se croisent pas. Exception pour les plus jeunes élèves (cours P.Beauchamps), pour qui l'entrée et la sortie se feront par la porte annexe pour des raisons de sécurité liées à leur âge (regard continu de l'adulte).

Dans la mesure du possible, les fenêtres et portes de la salle resteront ouvertes afin de maintenir un niveau d'aération. La salle sera systématiquement aérée entre 2 cours, durant le temps de départ et d'arrivée des élèves.

Les consignes ministérielles concernant les gestes barrières seront affichées dans la salle. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition.

La professeure portera un masque lors de l'accueil des élèves et en cas de contact avec les parents. Durant le cours, elle le portera dans toute situation où le respect de la distanciation physique n'est pas possible.

La mairie organise un nettoyage des salles communales : « les blocs sanitaires et les points de contact (poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs utilisés) sont nettoyés et désinfectés par les services communaux suivant les plannings d'occupation. »

3. Consignes aux adhérents

Outre les éléments ci-dessus (arrivée/départ), nous vous demandons de respecter les mesures suivantes :

- Lavage des mains à l'arrivée, au savon ou au gel hydro-alcoolique
- Port du masque obligatoire à l'arrivée et au départ, y compris dans les vestiaires, pour tout adhérent de plus de 11 ans. En revanche le port du masque est fortement déconseillé durant la pratique même de la danse.
- Respect des gestes barrières (éternuer dans son coude, saluer sans s'embrasser ni se serrer la main, utiliser des mouchoirs uniques et les jeter, respecter les distances physiques, éviter de se toucher le visage).
- Pas de partage de matériel : les adhérents sont invités à venir équipés de leur propre moyen d'hydratation, ou autre matériel jugé nécessaire. Chaque adhérent doit arriver avec un sac personnel.
- Désinfection des barres après leur utilisation par chaque adhérent (matériel fourni). La professeure accompagnera les plus jeunes dans cet exercice.
- A l'extérieur de la salle, nous invitons les adhérents et leurs parents à respecter les distanciations physiques.